

## BRUXELLES : DEFINITION

« **Bruxelles** : complexe linguistique immobilier (*ancien*. Capitale de la Belgique), politiquement déclassé. A vendre ou à louer, pour cause de divorce. Avec douche nationale, cuisine interne, dépendances historiques, chambres communautaires, cabinets séparés, salon de l'auto, raides chaussées, fond de commerce européen, chantiers ouverts et centres fermés. Nombreuses voies de garage. Pour rénovation ou transformation (voir *Permis de pâtir*). »

Contribution au *Dictionnaire de Bruxelles, définition d'une ville par les gens qui y vivent, y passent ou y travaillent*, sous la direction de la Maison de la Francité, Editions Labor, en coproduction avec « Bruxelles, vile de la culture européenne asbl », mars 2000, ISBN 28040-1480-0.